

Procès-verbal de l'Assemblée générale de
l'AETOC - Association d'entraide de personnes souffrant de
troubles obsessionnels-compulsifs
du 4 décembre 2012 de 19 h. 30 à 21 h.
Association Parole, 1 rue du Vieux-Billard

Présents : Pierre-Alexandre, Ariane, Annamaria, Isabelle, Carmen, Yahann, Mariangeles, Henriette, Rëzvan, Mélanie, Bernard, Evelyne, Elisabeth, Nadia, Géraldine

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2011
- Rapports d'activités 2011 et 2012
- Présentation des comptes 2011, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes 2011
- Élection des membres du Comité pour une année

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2011

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports d'activité 2011 et 2012

Pierre-Alexandre parle des groupes de parole : à partir de 2012, il s'est responsabilisé de la clé, il dit qu'une fois il était seul, car personne n'est venu au groupe de parole, mais que cela n'est pas grave, et que l'important est d'être présent pour les personnes qui voudront venir. Nous sommes très heureux et reconnaissants qu'il soit là.

Le 9 avril 2011, Monsieur Michel Monod a donné un cours très intéressant de communication non-violente destiné aux membres de l'AETOC.

La conférence de Magali Volery et de Sima Joliat du 15 novembre 2011 sur les troubles alimentaires a été un succès.

2012 a été une année en jachère du point de vue des comités, car il n'y a eu aucune réunion du comité, n'ayant tout simplement pas réservé la salle de l'association Parole. Nous essayerons de nous organiser mieux à l'avenir.

En 2012 nous avons collaboré avec Nathalie Narbel, alors secrétaire générale de Pro Mente Sana, et Ariane Zinder, psychologue à Pro Mente Sana, pour dépenser les 8'000 CHF de dons que nous a octroyés en décembre 2010 la Loterie romande pour créer des outils de communication professionnels – logo, dépliant de présentation de l'association et site Internet. Nous avons choisi le graphiste Olivier Rieser pour accomplir ce travail, à notre grande satisfaction. Nous avons rendu compte à la Loterie romande de la manière dont ces 8'000 CHF ont été dépensés, avec justificatifs à l'appui. Il était temps ! Nous avons réussi in extremis à ce que ce don de 8'000 CHF ne nous soit pas retiré. En effet, la Loterie romande nous a envoyé une lettre datée du 24 avril 2012 nous demandant de lui envoyer avant le 31 mai les pièces justificatives relatives à l'utilisation de son don de 8'000 CHF. Nous avons demandé à la Loterie romande un délai au 30 septembre 2012 pour l'envoi de ces justificatifs, qui nous a été accordé, heureusement, car nous étions pendant le printemps et l'été en plein travail avec le graphiste. C'est grâce aux encouragements et aux mises en garde de Nathalie Narbel et d'Ariane Zinder que nous nous sommes mis au travail pour dépenser les 8'000 CHF. Nous leur en sommes très reconnaissants.

De même, la présente assemblée générale se tient très tard dans l'année, en décembre, il faudrait s'organiser mieux à l'avenir pour tenir l'assemblée générale plus tôt. Carmen a établi le programme annuel de 2013, et réservé la salle de l'Association Parole non seulement pour les groupes de parole mais également pour les réunions du comité et l'assemblée générale, et elle annonce que l'assemblée générale de 2013 aura lieu le 14 mai. Elle distribue aux présents une feuille sur laquelle sont écrites les dates des réunions du comité et de l'assemblée générale. Les dates des groupes de parole se trouvent sur notre site.

En 2011 nous avons fait des activités conviviales avec l'Association L'Expérience (films) tandis qu'en 2012 il n'y a eu aucune activité conviviale.

En 2012, Carmen n'a plus représenté l'AETOC dans les réunions du réseau associatif et institutionnel en santé mentale, et personne ne l'a remplacée dans ce travail de « relations extérieures », pourtant très utile, important et fort intéressant. Ariane parle du cours des associations donné dans le cadre de l'association Psyfor à des professionnels de la santé dans lequel des personnes ayant vécu l'expérience des troubles psychiques peuvent témoigner. Elle encourage les personnes qui le souhaitent à témoigner de leur expérience de rétablissement.

3. Présentation des comptes 2011, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes 2011

Isabelle a vérifié les comptes, ils sont justes. Pierre-Alexandre lit le rapport de la vérificatrice des comptes.

Les comptes 2011 sont approuvés.

4. Élection des membres du Comité pour une année

Sont élus au comité : Annamaria, Pierre-Alexandre, Ariane, Elisabeth, Nadia, Evelyne, Carmen

Nous avons été très heureux de constater qu'il n'y a pas eu de difficultés pour réunir suffisamment de personnes souhaitant faire partie du comité, contrairement à la précédente assemblée générale, lors de laquelle l'élection des membres du comité avait été laborieuse.